

Documents à présenter pour vos démarches

Justificatifs à produire lors de la demande	CNI	Passeport
Formulaire de demande CERFA complété, daté et signé ou pré demande en ligne (http://predemande-cni.ants.gouv.fr)	✓	✓
Justificatif d'identité	Acte de naissance de -3 mois en cas de première demande, vol ou perte. Ancien titre en cas de renouvellement du titre valide ou périmé (la durée des CNI est portée à 15 ans pour les CNI établis après le 1/01/2014)	CNI ou acte de naissance en cas de première demande, vol ou perte. Ancien titre en cas de renouvellement du titre valide ou périmé
1 photo en couleurs, de – de 6mois, de face et tête nue, sur fond clair, neutre et uni, format 3.5*4.5cm	✓	✓
Justificatif de domicile personnel, de – d'1 an, Adresse identique à celle portée dans le formulaire CERFA (*2)	✓	✓
Déclaration de perte (délivré par la mairie) ou de vol (délivré par la gendarmerie ou le commissariat)	✓	✓
Si votre situation a changé (mariage....) document officiel en attestant	✓	✓
Titre pour mineur	La demande doit être présentée en présence du mineur, par une personne exerçant l'autorité parentale. Cette personne doit remplir et signer l'autorisation parentale et fournir l'original de sa CNI. Prise d'empreinte à partir de 12 ans	
Timbre fiscal	25€ En cas de perte ou de vol	86€ pour un majeur 42€ pour un mineur de 15 ans et plus 17€ pour un mineur de moins de 15ans Cas de gratuité : -changement d'adresse -Changement d'état civil (dans les 2 cas, démarche non obligatoire)
Retrait du titre	Le demandeur doit retirer le titre en personne, présence obligatoire du mineur lors de la demande et facultative lors du retrait.	Le demandeur doit retirer le titre en personne, présence obligatoire du mineur lors de la demande et lors du retrait.